

---

## Renvoi aux comités concernés des ouvrages techniques offerts en hommage par le citoyen Leclerc de Juigné, lors de la séance du 15 pluviôse an II (3 février 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi aux comités concernés des ouvrages techniques offerts en hommage par le citoyen Leclerc de Juigné, lors de la séance du 15 pluviôse an II (3 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 236;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1962\\_num\\_84\\_1\\_34621\\_t1\\_0236\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34621_t1_0236_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Au cri de la philosophie,  
Je vois toutes les Nations  
Secourir d'une main hardie  
Le joug des superstitions.  
Les jours de nos tyrans s'écoulent;  
Les temples de l'erreur s'écroulent;  
La raison triomphe à jamais :  
Vous ne flétrirez plus sa gloire,  
Prêtres ! ... le burin de l'histoire  
Ne tracera plus vos forfaits.

Citoyens, oh ! si des représentans de tous les peuples de la terre s'assembloient en leur nom pour la proscription de la tyrannie et pour le choix d'une religion commune à tous les hommes, quel spectacle serait à jamais plus digne des regards de l'Être-suprême ? Figurons-nous, Citoyens, être ici cette auguste assemblée, l'objet et l'attention de l'univers entier et de l'admiration de tous les siècles à venir. Si je pouvais y faire entendre ma voix, ah ! je m'écrierois dans l'excès de mon sublime enthousiasme, et l'étendard de la raison à la main :

Peuples, rallions nous sous ce symbole heureux,  
Le plus beau qui jamais ait flotté sous les cieux :  
Offrons à la nature un tableau digne d'elle ;  
Le genre humain vengé de sa honte éternelle ;  
A sa suprême loi tous les mortels soumis ;  
Cet univers peuplé de frères et d'amis ;  
La liberté foulant l'odieux despotisme ;  
La raison triomphant du sanglant fanatisme ;  
Et les peuples jurant dans leurs embrassemens,  
L'horreur de l'esclavage et la mort des tyrans.

### 3

**Le citoyen Muratel (1), vieux militaire de La Caune, département du Tarn, fait don à la patrie de 300 liv., qu'il a comptées au receveur du district (2).**

[*La Caune, 22 niv. II. Au repr. Terral*] (3)

Il y a bien long-temps, mon cher Citoyen, que je n'ai entendu parler de vous. Il faut croire que vos grandes occupations ne vous donnent pas le temps de vous entretenir avec vos amis. J'espère cependant que vous aurez un moment à vous pour remettre un récépissé en don de 300 l. que je vous fais passer et que vous voudrez bien le faire insérer au Bulletin de la Convention (4).

Je ne sais si l'on vous instruit des progrès que fait l'esprit public dans cette ville et des sacrifices qu'on y fait pour la République. Nous avons fait hier une superbe fête sur la prise de Toulon. Le tout a fini par un bal qui a duré toute la nuit et ce qu'il y avait de plus intéressant dans cette fête, c'est les sacrifices qu'on a fait pour les pauvres. Tout est très tranquille ici, le fanatisme disparaît et bientôt nous ne ferons qu'une

(1) Barreau-Muratel.

(2) P.V., XXXI, 340. B<sup>in</sup>, 16 pluv.

(3) C 290, pl. 920, p. 27. Le nom du destinataire n'y figure pas. Terral, dép. suppléant, né à Lacaune, fut admis à siéger le 18 juin 1793.

(4) Récepissé daté de Lacaune, 11 niv. II et signé J. Cabanez (C 290, pl. 920, p. 26).

seule religion, voilà les progrès que fait la raison. S. et F.»

MURATEL.

P. S. Tout ce qui vous intéresse jouit d'une bonne santé.

### 4

**L'agent national du district de Gonesse annonce que l'administration de ce district fait un nouvel envoi à la Monnoie de 542 marcs d'argent, et que 500 milliers de métal de cloches sont à la disposition du ministre de la guerre (1).**

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

### 5

**Le citoyen Nicolas-Gabriel Leclerc fait hommage à la Patrie d'un ouvrage moral et politique dont il est l'auteur.**

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

Ch. DELACROIX a fait hommage à la Convention au nom d'un citoyen (4) de trois manuscrits importans. Le premier indique les moyens de préserver d'incendie les bois de construction pour la marine, et de prolonger la durée des câbles. Le second contient une instruction pour fabriquer en France les cuirs dits de Russie; enfin le troisième tend à perfectionner la poudre à canon (5).

Mention honorable et renvoi aux divers comités (6).

### 6

**Le conseil-général de la commune d'Amplepuis, département du Rhône, applaudit à l'établissement du gouvernement révolutionnaire (7)**

Mention honorable, insertion au bulletin (8), renvoi au comité de salut public.

(1) P.V., XXXI, 340. Voir ci-dessus n° 1c. Mention dans *J. Sablier*, n° 1117.

(2) B<sup>in</sup>, 17 pluv.

(3) P.V., XXXI, 341. Le B<sup>in</sup> (16 pluv.) précise qu'il s'agit « de plusieurs réflexions sur la fabrication des cuirs, la préparation des couleurs, les moyens de conserver les bois de charpente et autres ». Il signale, de plus, le renvoi aux Comités de salut public et d'instruction publique.

(4) Leclerc de Juigné « membre de 5 Académies » avait « par ordre du gouvernement, en 1775 » effectué de nombreux voyages et séjourné en Russie. Lors de son retour, en 1789, il avait déposé entre les mains de Louis XVI plusieurs manuscrits dont il demanda la restitution le 1<sup>er</sup> mars 1793 au département de Seine-et-Oise (F<sup>17</sup> 1083, doss. 23, p. 261). En pluviôse an II il habitait Versailles où il rencontra sans doute Delacroix qui y était en mission.

(5) *J. Matin*, n° 546; *Mess. soir*, n° 535; *J. Perlet*, n° 500; *J. Fr.*, n° 498; *J. Sablier*, n° 1117.

(6) Le C. de S.P. arrêta, le 22 pluv., que les mémoires sur la fabrication des cuirs de Russie « se trouvant dans les papiers de Juigné » en seraient distraits (AF<sup>11</sup> 67, pl. 490, p. 6). Buache, chargé de cette tâche rendit compte de son exécution, le 25 pluv. II (F<sup>17</sup> 1047, doss. 5).

(7) P.V., XXXI, 341.

(8) B<sup>in</sup>, 15 pluv. (suppl<sup>t</sup>).